

Le financement bancaire de l'économie en Guyane au 31 décembre 2017

Le secteur bancaire occupe un rôle central dans le développement de l'économie guyanaise par les financements accordés aux agents économiques (entreprises, ménages et collectivités locales), avec 3,2 Mds de concours bancaires à fin 2017.

L'activité de crédit est majoritairement orientée vers le financement des entreprises qui concentrent 52 % de l'encours sain, contre 33 % pour les ménages, 10 % pour les collectivités locales et 5 % pour les autres agents.

En 2017, l'encours sain total progresse de 6 % (+186 M€) contre +5 % en 2016. La progression de l'encours de crédits octroyés aux entreprises s'accélère en rythme annuel (+9 %, soit +136 M€), tirée principalement par la hausse soutenue des crédits d'investissement (+13 %, +70 M€), conjuguée à celle des crédits immobiliers (+6 %, +53 M€).

Conjoncture économique	Guyane (1)	France entière (1)		Guyane (2)	France entière (3)
PIB (milliards euros courants)	4,2	2 291,7	Établissements bancaires (EB) installés localement	16	737
PIB / ha (€)	15 339	34 151	Nombre de comptes ordinaires par habitant	1,4	1,2
Taux de croissance du PIB (en volume)	-1,9 %	2,2 %	Nombre de cartes bancaires par habitant	0,88	1,01
Taux de chômage	22,0 %	9,4 %	Nombre d'habitants par guichet bancaire	5 960	1 857
Taux d'inflation (moyenne annuelle)	1,4 %	1,0 %	Encours de crédits (millions d'euros) (4)	3 228	2 872 966
Indicateur du climat des affaires (IEDOM)	96	112	Encours de dépôts (millions d'euros) (4)	1 952	3 330 543

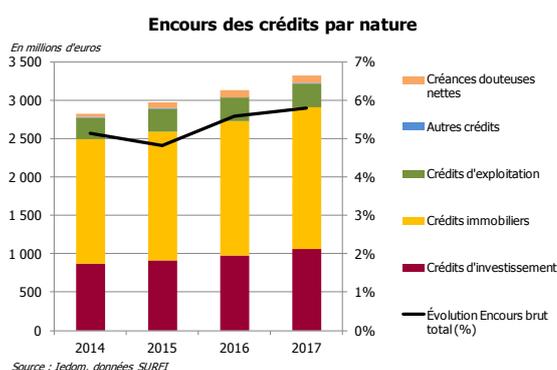
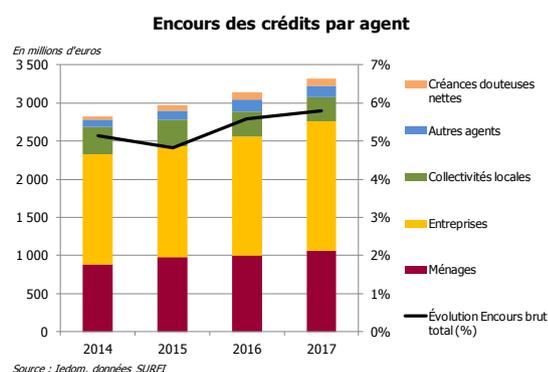
(1) Source : Insee

(2) Source : IEDOM, données SURFI

(3) Banque de France, BCE, ACPR ("Les chiffres du marché français de la banque et de l'assurance » 2017). Certains indicateurs ont été recalculés par l'IEDOM.

(4) France entière : Établissements de Crédits (EC), Établissements de Crédits Spécialisés (ECS), et Sociétés Financières (SF).

PROGRESSION CONTINUE DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

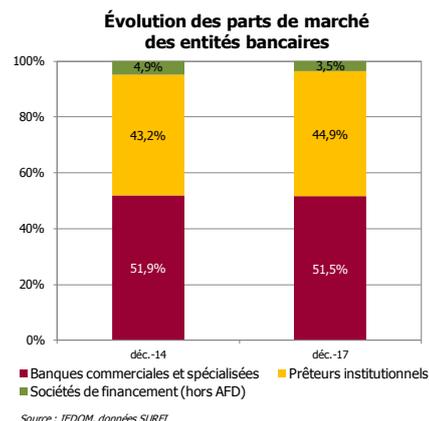


Rôle et organisation du financement bancaire en Guyane

Le système bancaire guyanais conserve des caractéristiques qui sont propres aux économies ultramarines (taille réduite du marché, poids des coûts de structure et niveau élevé de risque), même s'il converge progressivement vers le système bancaire métropolitain du fait d'évolutions intervenues ces dernières années.

Les changements structurels opérés se poursuivent avec l'objectif d'atteindre une meilleure efficacité et de permettre une amélioration de la rentabilité (via la mutualisation des dépenses les plus lourdes comme l'informatique et l'optimisation des organisations). En termes d'équipements bancaires, le maillage du territoire (nombre d'habitants par guichet et par distributeur automatique) est globalement inférieur à celui de la France entière.

Principalement concentrés sur le financement du logement social et l'investissement des collectivités locales, les prêteurs institutionnels concentrent près de 45 % des encours, soutenant ainsi le développement économique du territoire.



LE FINANCEMENT DU LOGEMENT : LE PIVOT DE L'ÉCONOMIE

À fin décembre 2017, l'encours global de crédits aux entreprises guyanaises déclaré par les établissements bancaires au Service central des risques (SCR) s'établit à 2 048 M€, en hausse de 6,9 % sur un an. Les concours mobilisés (90 % de l'encours total), progressent à un rythme annuel soutenu de 7,1 %.

La forte croissance démographique (la population double tous les 20 ans) crée un besoin continu en logement privé et social. Selon l'Insee, en 2014, la Guyane compte 81 392 logements, en augmentation de 16,5 % par rapport à 2009. Les résidences principales représentent 89 % de l'ensemble des logements.

Face au défi démographique, l'Insee et la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) de la Guyane estiment qu'entre 4 400 et 5 200 logements par an devront être construits d'ici à 2040, soit sur 23 ans un total de 100 000 à 120 000 logements (dont la moitié en logements sociaux).

Or, la construction et le financement de logements ont des effets directs et indirects sur l'économie. Les investissements des organismes liés à l'amélioration, l'entretien et le développement du parc de logements sociaux génèrent de l'activité économique et des emplois en Guyane.

La construction de logements soutient la demande en matières premières (bois de construction, sable, pierre, etc.) provenant d'autres secteurs de l'économie (agriculture, mines et carrières, etc.), et en machines et équipements. La construction de logements bénéficie également au secteur tertiaire (services de financement, d'assurance, agences immobilières, la gestion de propriété).

Enfin, construire des logements sociaux permet aussi de développer l'économie résidentielle, et d'améliorer les conditions d'habitat des personnes aux ressources financières modestes ou défavorisées.

L'activité des bailleurs sociaux rythme les financements des entreprises...

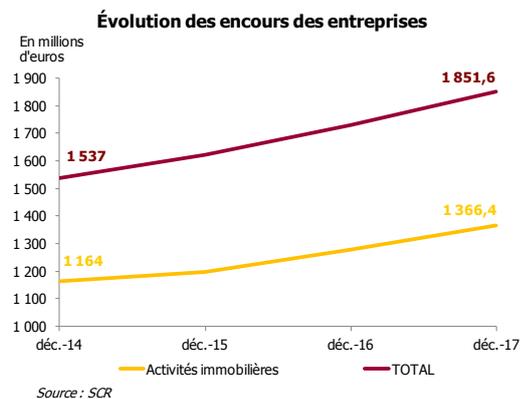
La croissance de l'encours s'explique majoritairement par une nouvelle augmentation des prêts à l'activité immobilière (+6,8 %).

En effet, le financement bancaire des entreprises est caractérisé par une forte concentration des risques sur le secteur de l'immobilier. Ce dernier constitue près de 73,8 % des crédits décaissés à fin 2017.

Les crédits immobiliers atteignent 1 366,4 M€ et sont majoritairement portés par la construction de logements par les bailleurs sociaux dans un contexte de croissance démographique soutenue ainsi que par les grands projets d'infrastructures.

En effet, l'activité seule des bailleurs sociaux concentre environ 77,1 % des risques liés à l'immobilier, pour un encours de 1 053,4 M€.

L'essentiel de l'encours des entreprises est à moyen et long terme (87,5 %), car l'investissement immobilier s'amortit sur de longues périodes de maturité et constitue une part importante des crédits mobilisés.



... et influe sur le taux de créances non performantes

En 2017, l'encours net des créances douteuses des établissements de crédit atteint 94,2 M€ et se stabilise, +1 % par rapport à 2016.

À fin décembre, le taux de créances douteuses total s'établit à 4,3 % de l'encours de crédit total. 47,4 % des créances douteuses nettes sont composées des prêts aux collectivités locales (soit 44,6 M€).

Les créances douteuses nettes des entreprises (19,5 M€) diminuent légèrement (-1,8 %, soit -0,4 M€) après une baisse marquée en 2016 (-27,9 %).

La Guyane demeure la région d'outre-mer avec le taux de créances douteuses brutes des ECIL le plus faible (3 % contre 6 % en Martinique et 5,1 % en Guadeloupe).

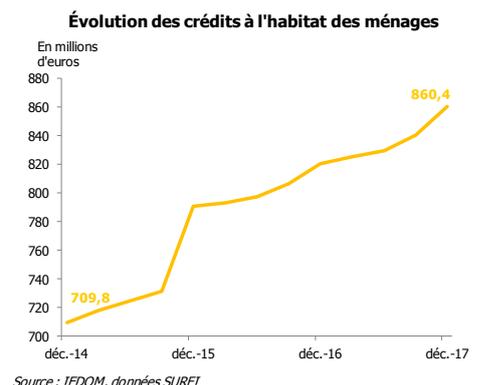
Néanmoins, cette situation est due en partie au poids des bailleurs sociaux qui concentrent une part importante des encours sains de crédits. En retraçant l'encours des bailleurs sociaux, le taux de créance douteuse s'établit à 5,5 % de l'encours.

Dynamisme des crédits immobiliers des ménages

Le financement de l'habitat des ménages maintient un rythme élevé avec un encours de crédit en hausse de 4,9 % (+40,2 M€) en 2017 (contre +3,8 %, soit +29,7 M€ en 2016) pour atteindre 860,4 M€ (données SURFI).

Entre 2014 et 2017, l'endettement des ménages sur ce poste a progressé à un rythme de +6,6 % en moyenne par an.

Ainsi, le secteur de l'immobilier reste le premier poste d'endettement des ménages guyanais et représente 80,8 % du total des encours de crédits aux ménages (-1 point par rapport à 2016).



PROGRESSION DE L'INVESTISSEMENT

La hausse des crédits d'équipement accompagne l'activité des entreprises

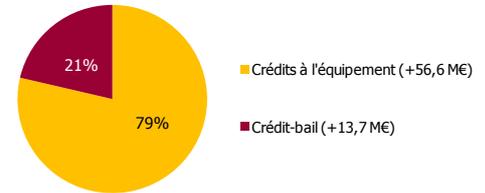
En 2017, les importations de biens d'investissement augmentent de +7,9 % (contre +2,4 % en 2016), et les immatriculations de véhicules utilitaires neufs et de poids lourds de 17,4 %.

D'importants projets d'investissement sont prévus ou ont été réalisés dans différents secteurs : le secteur de la santé (construction du Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais achevé, mise en service effective depuis le 27 septembre 2018), et le secteur éducatif (construction de deux lycées et d'un collège dans l'Ouest et création d'une cité scolaire à Saint-Georges de l'Oyapock), le secteur industriel (investissements d'EDF dans l'Ouest, dans la nouvelle centrale de Cayenne), des transports (investissement du Grand Port Maritime de Guyane).

Dans ce contexte, à fin décembre 2017, l'encours de crédits d'investissement aux entreprises est dynamique et atteint 601,2 M€ (+13,2 % par rapport à 2016).

Entre 2014 et 2017, les crédits à l'équipement, principale composante des prêts d'investissement (78,7 %), ont augmenté en moyenne de 10,7 % par an pour atteindre 472,8 M€.

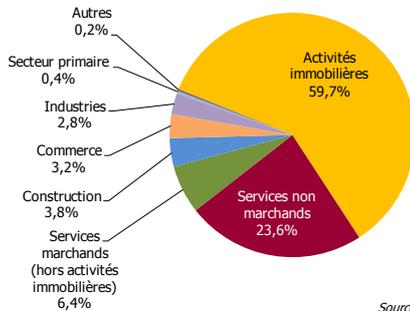
Financement des investissements des entreprises



Source : Iedom, données SURFI

Forte concentration des encours sur le secteur de l'immobilier et le secteur public

Répartition sectorielle des encours de crédit-bail et des crédits mobilisés à moyen et long terme



Source : SCR

En fin 2017, les activités immobilières représentent près de 60 % des encours, et le secteur public quasiment un quart.

Signe d'une diversification de l'économie et de la croissance des besoins des autres domaines d'activités, les encours des autres secteurs ont progressé sur les trois dernières années.

Entre 2014 et 2017, les secteurs de l'immobilier (+204,4 M€), de la santé humaine et action sociale (+64 M€), de la construction (+25,1 M€), des transports (24 M€) et du soutien aux entreprises (21,9 M€) ont été les plus dynamiques en contribuant davantage à la progression des crédits d'investissement.

Recul des investissements des collectivités locales

Selon le dernier rapport de la Cour des comptes, seuls 33 % des collectivités guyanaises ont une situation financière saine tandis que 33 % se trouvent dans une situation fragile, 11 % dégradée et 22 % critique.

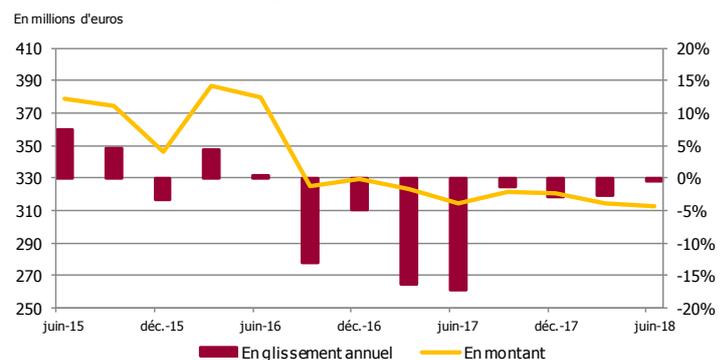
Ces difficultés de trésorerie sont liées au poids élevé des charges de personnel résultant de la majoration de traitement des fonctionnaires et des sureffectifs, et provoquent des délais de paiement aux clients importants¹.

Ces difficultés financières expliquent qu'entre 2013 et 2016, les dépenses totales d'investissement des collectivités locales ont reculé de 39 % (passant de 298 M€ à 180 M€), notamment les dépenses d'équipement ont reculé de 37 % (passant de 157,7 M€ à 99,6 M€).

En 2016, les dépenses d'équipement sont assurées à plus de 50 % par les communes (un peu plus de 52 M€ d'euros). Selon l'Insee, après un fort rebond de la commande publique en 2016, celle-ci fléchit en 2017 (-31,5 % sur le montant des démarrages de chantier et -9 % sur celui des appels d'offres).

Ainsi fin 2017, l'encours sain de crédits d'investissement aux collectivités locales se tasse à 312,5 M€ après une baisse de 4,1 % en moyenne par an depuis fin 2014. Le financement des prêteurs institutionnels demeure structurellement majoritaire (86,8 % des encours, soit 271,4 M€). La baisse de l'encours en 2017 doit être relativisée par la transformation par l'État d'un prêt de 53 M€ de l'AFD et de la CDC à la Collectivité territoriale de Guyane (CTG) en subvention exceptionnelle d'équilibre. Sans cette transformation, l'encours total aurait progressé de +13,2 %.

Évolution globale des crédits aux collectivités



Source : Iedom, données SURFI

¹ Les finances publiques locales 2017, Cour des Comptes <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/les-finances-publiques-locales-2017>

UN FORT BESOIN EN TRÉSORERIE

Une trésorerie des entreprises sous tension

Les entreprises guyanaises (majorité de TPE-PME) ont un fonds de roulement plutôt faible et leur activité est fortement dépendante de la commande publique.

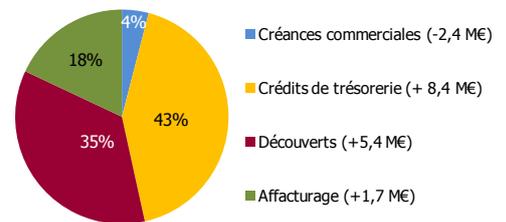
Elles font face à des délais de règlement client très élevés, notamment des collectivités locales (en moyenne entre 6 et 24 mois de retard). Au 31 décembre 2017, l'encours de crédits d'exploitation progresse de 14,6 % (+13,1 M€) en rythme annuel pour s'établir à 103 M€.

Entre 2014 et 2017, les découverts et les crédits de trésorerie, croissent respectivement de 11,3 % et 9,1 %. Entre 2014 et 2017, les créances commerciales ont perdu 4,3 points de part de marché au profit du financement par l'affacturage².

En complément du soutien bancaire, les entreprises ont aussi recours massivement au crédit fournisseur afin d'alléger les tensions sur leur trésorerie.

Or, cette pratique s'est encore accrue en 2017 du fait des mouvements sociaux de mars-avril. En effet, les chefs d'entreprise ont indiqué, dans l'enquête spéciale menée par l'IEDOM, que les délais de paiement s'étaient accrus lors des blocages³.

Financement bancaire à court terme



Source : Iedom, données SURFI

SUITE AUX MOUVEMENTS SOCIAUX DE MARS-AVRIL, MISE EN PLACE DU PLAN CORAIL II

Le 6 février 2018, dans le respect des Accords de Guyane, l'État (représenté par le Préfet de Région), la Collectivité territoriale de Guyane (CTG), la CDC et d'autres partenaires, ont signé la mise en œuvre du fonds Corail II (Contrat de reprise d'activité et d'initiative locale). Ce dispositif de 3 M€ est destiné à la reconstruction de la trésorerie des entreprises.

Il se décline sous forme de prêts d'honneur à taux zéro, plafonnés à 25 k€ par entreprise, avec une maturité de 36 mois et un différé de 6 mois maximum. Cette enveloppe est gérée à parts égales par Réseau Entreprendre Guyane (REG) et Initiative Centre Est Guyane (ICEG).

Seules les entreprises ayant connu une difficulté imprévue sur leur trésorerie suite au mouvement social de mars-avril 2017 et remplissant certaines conditions (TPE et PME immatriculées et installées en Guyane depuis au moins 1 an, de moins de 11 salariés, avec un chiffre d'affaires inférieur à 10 M€) sont concernées.

D'autre part, ces entreprises doivent aussi être à jour de leurs cotisations sociales et fiscales, ne pas être en procédure judiciaire (redressement ou liquidation) et ne pas être fichées à la Banque de France.

Mais un renforcement de la trésorerie des entreprises sur le dernier trimestre

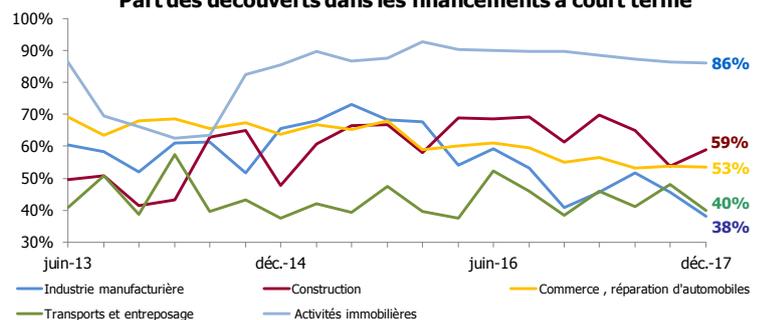
Conséquence probable du plan d'urgence et/ou du règlement de factures en souffrance, les placements bancaires des entreprises ont été particulièrement dynamiques sur l'année 2017 (+31,6 %, +147,8 M€) atteignant 615,2 M€ à fin décembre⁴.

Corolaire de cette reconstitution partielle de la trésorerie, les découverts baissent sur le 2e semestre.

Ils passent de 47 M€ à juin 2017 à 36 M€ décembre 2017. Traditionnellement, les entreprises guyanaises financent leurs besoins courts termes par les découverts.

D'ailleurs, ces derniers financent 77 % des besoins à court terme des entreprises du secteur de la promotion immobilière. Seules les entreprises du secteur des transports ont majoritairement recours aux crédits de trésorerie.

Part des découverts dans les financements à court terme



Source : SCR

DES ENTREPRISES TOUJOURS FRAGILES

Les entreprises continuent de rencontrer certaines difficultés et leur situation économique demeure globalement fragile. Sur la période 2014-2017, le nombre d'incidents de paiement sur effets a progressé de 2,5 % en moyenne par an et le nombre de personnes morales interdites bancaires de 1,1 %. Néanmoins, point positif, le nombre de défaillances d'entreprises a diminué de 9,1 % en moyenne chaque année.

² Ce dernier permet d'atténuer l'incidence des délais de règlement grâce à une avance de trésorerie en règlement anticipé de la facture. Il offre également une garantie complète contre l'insolvabilité des clients.

³ https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ne470_eclairage_premier_aperçu_des_consequences_economiques_des_mouvements_sociaux_sur_les_entreprises_en_guyane.pdf

⁴ Sur cette hausse de 147,8 M€, près de 60 M€ sont la résultante d'un retraitement comptable d'un établissement de crédit.

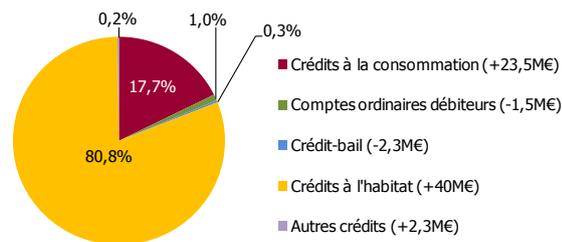
LES MÉNAGES CONFRONTÉS À DES RÉALITÉS DIFFÉRENTES

Sur le segment des ménages, l'activité bancaire est étroitement liée à la structure de la population guyanaise et à son évolution.

En décembre 2017, les crédits à court terme représentent 19 % de l'endettement sain des ménages et se composent à 93 % de crédits à la consommation, 5 % de comptes ordinaires débiteurs (découverts) et 2 % de crédit-bail.

L'encours à court terme augmente de 19,6 M€ pour atteindre 202 M€ et les dépôts progressent de 68 M€ se portant à 1 200 M€.

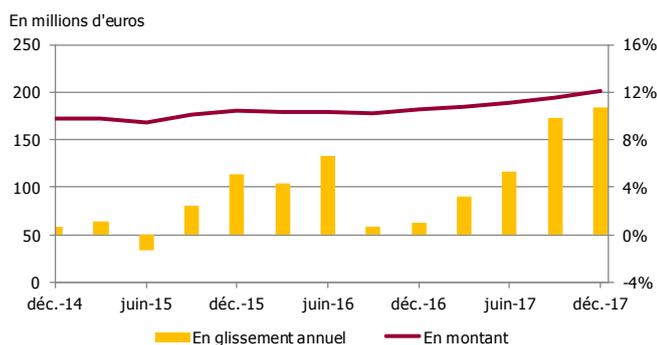
Répartition des encours des ménages



Source : Iedom, données SURFI

Une partie des ménages finance à crédit sa consommation

Évolution des crédits à la consommation des ménages



Source : Iedom, données SURFI

Dans un contexte de faible inflation (1 % en moyenne en 2017), la consommation des ménages demeure un pilier de l'économie guyanaise. En 2017, la consommation des ménages progresse de 4 % alors même que le PIB nominal baisse de 1,9 %.

En valeur, les importations de biens de consommation durables (hors vente de véhicules) et non durables s'établissent à 441,3 M€ (+3,2 %, CVS), et les ventes de véhicules neufs de tourisme restent dynamiques avec une hausse de 5,2 % (CVS).

En complément de leurs revenus disponibles, les ménages guyanais ont recours aux crédits à la consommation ou aux découverts afin de financer leurs dépenses.

En 2017, les crédits de consommation des ménages progressent de 14 % et atteignent 188,4 millions d'euros (contre une progression de 3,7 % en 2016).

Conséquence probable du resserrement des conditions d'autorisation, les découverts baissent de 13 % et se portent à 10,1 M€.

Enfin, les banques mutualistes ou coopératives et les sociétés de financement concentrent 46 % et 42 % des crédits à la consommation des ménages, contre 13 % pour les banques affiliées à la Fédération bancaire française.

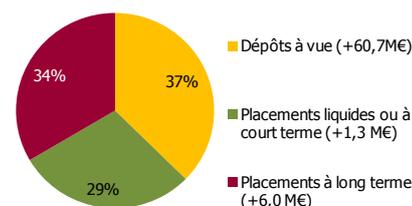
D'autres ménages privilégient les disponibilités

Au 31 décembre 2017, les ménages demeurent les principaux déposants de la place avec un encours de 1 201,2 M€, en hausse de 68 M€ (+6,0 %). Un certain attentisme sur l'évolution de la conjoncture conjuguée à un manque de rentabilité des livrets spéciaux poussent probablement les ménages à privilégier les dépôts au détriment de tous les autres placements.

En effet, l'encours des dépôts à vue progresse de 60,4 M€ et atteint 448,3 M€. Les livrets et autres comptes à court terme sont également liquides par nature.

Néanmoins, la faiblesse des taux de rémunération de ces livrets spéciaux peut expliquer leur quasi-stagnation sur un an au profit des dépôts à vue. L'épargne à long terme des ménages marque le pas, avec une hausse de 6,0 M€ contre +15,0 M€ en 2016.

Répartition des actifs financiers des ménages



Source : Iedom, données SURFI

LES MÉNAGES DEMEURENT FRAGILES EN DÉPIT D'UNE LÉGÈRE AMÉLIORATION DES INDICATEURS DE VULNÉRABILITÉ

Un peu plus de 50 000 foyers fiscaux guyanais déclarent un revenu net fiscal par an inférieur à 10 000 €, et environ 22 000 personnes touchent le RSA. Ces dernières années le taux de pauvreté et les inégalités progressent en Guyane. L'Insee relève que 30 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté en 2011 (+ de 60 000 personnes). Les 20 % des Guyanais les plus pauvres cumulent 3,3 % des revenus en Guyane, alors que les 20 % les plus riches perçoivent plus de la moitié des revenus. Les premiers sont dépendants des prestations sociales qui constituent 68 % de leurs revenus.

Ces différences dans les revenus des habitants génèrent des comportements et des besoins en financement différents. Le soutien financier des ménages les plus modestes est nécessaire pour leur permettre d'assurer leurs besoins élémentaires (logement et alimentation). Ainsi, en 2013, la Caisse d'allocation familiale a versé plus de 144 millions d'euros à 24 000 foyers.

En 2017, malgré la fragilité structurelle des ménages, le nombre de dossiers déposés auprès de la Commission de surendettement par les particuliers, les interdits bancaires et les retraits de cartes bancaires diminuent respectivement de 20,8 %, 4,5 % et 12,5 % sur un an.

LE MICROCRÉDIT : UN APPUI POUR LES ENTREPRISES PRÉCAIRES

En Guyane, le microcrédit s'organise autour de plusieurs réseaux non bancaires : l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), le Réseau Entreprendre Guyane, le réseau Initiative France, la Boutique de gestion Guyane. Ces réseaux financent les microprojets et favorisent l'insertion des personnes qui n'ont pas accès à des prêts bancaires traditionnels, en raison notamment de leur situation sociale et économique précaire (chômeurs, bénéficiaires des minimas sociaux, salariés précaires, etc.). Ces dispositifs visent également à inciter progressivement les travailleurs indépendants informels à officialiser leur activité.

FOCUS SUR L'ADIE

L'Adie est implantée en Guyane depuis 2003. Elle travaille avec des partenaires publics et privés (dont la CTG, les prêteurs institutionnels et les autres entités bancaires) qui la cofinancent. Elle distribue des microcrédits professionnels plafonnés à 12 000 €, remboursables sur 48 mois, à un taux d'intérêt de 7,5 % avec possibilité de refinancement dans la même année. Pour compléter le financement et sous certaines conditions, elle propose des prêts d'honneur à taux zéro.

LES PERFORMANCES FINANCIÈRES DES ÉTABLISSEMENTS EN RETRAIT EN 2017, MALGRÉ UNE ACTIVITÉ EN HAUSSE ET DES RISQUES EN BAISSSE

En 2017, l'activité des banques de la place a nettement progressé aussi bien sur la collecte (+11 %, +195,8 M€) que sur les crédits (+6,1 %, +186,1 M€). Leur bilan agrégé a augmenté de 8 % pour atteindre près de 5 Mds € en 2017 (+359 M€).

Le risque de contrepartie diminue légèrement sur la période. Les créances douteuses brutes des établissements implantés localement (ECIL) s'établissent à 89,5 M€ (+2,1 %), soit un taux de 3,0 % sur le total de l'encours (stable sur un an). Le montant des provisions s'établit à 48,6 M€ à fin 2017 (-5 %), de même que le taux de provisionnement à 54,3 % (-7 points par rapport à 2016).

Signe d'une meilleure productivité, le coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements)/PNB s'inscrit à 48,2 %, en baisse de 4 points par rapport à 2016.

En dépit de ces bons résultats, le produit net bancaire (PNB) s'inscrit en repli (-11 %, -14,6 M€) et s'établit désormais à 118 M€ en 2017. Cette baisse résulte principalement de l'évolution de la marge d'intérêts et de celle commissions nettes, qui se contractent respectivement de 17,6 % (-13,4 M€) et 1,2 % (-0,6 M€).

DES PERSPECTIVES PLUTÔT ENCOURAGEANTES POUR 2018

Au 1^{er} semestre 2018, l'encours de crédit aux entreprises progresse de 5,1 M€, principalement porté par le financement de l'immobilier (+2,7 %, +27,4 M€). La trésorerie des entreprises s'améliore, les découverts reculent de 15,9 M€ (soit +32,5 %) tandis que les crédits de trésorerie progressent de façon modérée (+2,6 %, +1,0 M€).

Les investissements sont en léger retrait (-0,6 %, -3,9 M€), les encours de crédit à l'équipement et de crédit-bail ont diminué respectivement de 0,6 % et 0,7 %. Les crédits à la consommation des ménages progressent de 2,1 %, et leurs découverts reviennent au niveau du dernier trimestre 2017. L'encours immobilier s'inscrit également en hausse (+1,5 %, +13,1 M€) et demeure soutenu.

Le rythme de dépôt de dossiers à la Commission de surendettement accélère au 1^{er} semestre 2018. En cumul de janvier à juin 2018, 103 dossiers ont fait l'objet d'un dépôt contre 84 à la même période en 2017, soit +22,6 %.

Depuis le lancement du plan Corail II, deux comités d'engagement se sont tenus et 16 dossiers de financement ont été présentés et analysés, dont 15 ont reçu un avis favorable. Au total, plus de 250 000 € de crédit ont été octroyés à des entreprises rencontrant des difficultés de trésorerie suite au mouvement social de mars-avril 2017.

ENCART MÉTHODOLOGIQUE ET DÉFINITIONS

La différence de périmètre des données entre SURFI et le SCR

Les informations relatives à l'activité des établissements de crédit proviennent de deux sources : SURFI et le Service Central des Risques de la Banque de France (SCR). Le premier regroupe l'ensemble des états comptables réglementaires adressés périodiquement par les établissements de crédit à l'ACPR (Autorité du Contrôle Prudentiel et de Résolution). Le second recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 € par guichet bancaire et par entité juridique, pour les personnes morales uniquement, les encours de crédit distribué par les établissements de crédit implantés sur le territoire français.

Définitions

AFB : banques affiliées à l'association française des banques.

Crédits mobilisés : ensemble des crédits décaissés. Ne concerne pas les engagements de hors bilan (crédits mobilisables et garantis).

PNB : produit net bancaire : intérêts nets + commissions nettes + divers nets.

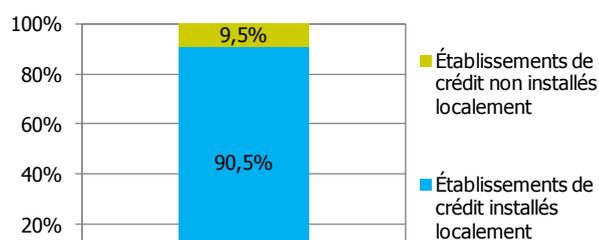
Pdb : point de base : désigne un centième de point de pourcentage.

TABLEAUX STATISTIQUES

Les crédits à l'économie

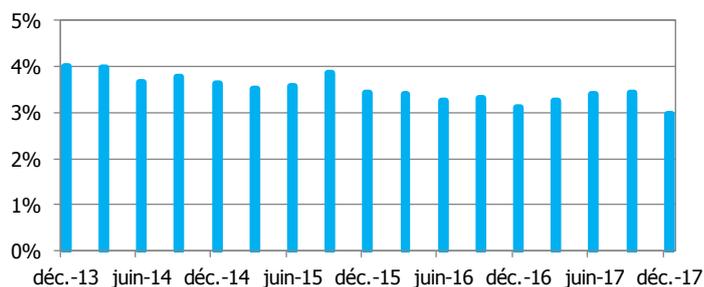
	déc-13	déc-14	déc-15	déc-16	mars-17	juin-17	sept-17	déc-17	Variations	
									1 sem	1 an
Entreprises										
Crédits d'exploitation	94,1	77,3	81,6	89,9	126,6	103,8	100,2	103,0	-0,8%	14,6%
<i>Créances commerciales</i>	8,4	6,4	6,1	6,6	4,2	4,4	5,1	4,2	-5,2%	-36,6%
<i>Crédits de trésorerie</i>	34,4	33,8	33,5	35,4	38,2	38,5	39,1	43,8	13,8%	23,7%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	6,2	7,7	7,5	7,0	6,5	7,1	6,7	6,6	-7,3%	-6,0%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	42,0	26,5	31,8	31,1	69,4	47,2	41,1	36,5	-22,8%	17,4%
<i>Affacturation</i>	9,3	10,6	10,4	16,8	14,7	13,7	14,8	18,5	35,6%	10,2%
Crédits d'investissement	409,3	446,0	487,3	530,9	564,2	584,3	582,7	601,2	2,9%	13,2%
<i>Crédits à l'équipement</i>	314,5	348,8	375,7	416,2	434,5	452,7	455,8	472,8	4,4%	13,6%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	23,0	13,8	13,2	13,4	12,8	12,7	13,7	14,3	13,0%	7,0%
<i>Crédit-bail</i>	94,8	97,2	111,6	114,7	129,7	131,6	126,9	128,3	-2,5%	11,9%
Crédits à l'habitat	841,0	911,7	887,0	935,0	955,1	949,6	955,6	987,7	4,0%	5,6%
Autres crédits	9,5	8,9	5,8	1,2	1,2	1,2	1,3	1,2	1,3%	3,4%
Encours sain	1 353,8	1 443,9	1 461,8	1 556,9	1 647,0	1 638,9	1 639,7	1 693,1	3,3%	8,7%
Ménages										
Crédits à la consommation	170,7	171,8	180,5	182,3	185,1	189,0	195,1	202,0	6,9%	10,8%
<i>Crédits de trésorerie</i>	144,9	147,8	159,1	164,9	167,8	172,9	179,1	188,4	9,0%	14,2%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	13,7	13,3	13,5	11,6	11,8	11,3	10,7	10,1	-10,3%	-13,0%
<i>Crédit-bail</i>	12,1	10,8	7,9	5,8	5,6	4,9	5,3	3,4	-29,3%	-40,6%
Crédits à l'habitat	687,0	709,8	790,6	820,2	825,0	829,3	840,0	860,4	3,8%	4,9%
Autres crédits	0,1	0,7	2,0	0,1	0,1	0,6	0,7	2,4	314,5%	1972,6%
Encours sain	857,9	882,3	973,1	1 002,7	1 010,1	1 018,9	1 035,7	1 064,8	4,5%	6,2%
Collectivités locales										
Crédits d'exploitation	0,7	4,9	3,2	3,2	3,3	5,6	6,6	7,8	37,5%	143,6%
<i>Crédits de trésorerie</i>	0,0	4,0	3,2	3,2	3,3	5,5	5,5	7,0	27,3%	118,6%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,7	0,9	0,0		0,0	0,2	0,1		-100,0%	-
Crédits d'investissement	355,5	353,8	343,3	326,5	320,1	308,4	314,4	312,5	1,3%	-4,3%
<i>Crédits à l'équipement</i>	355,5	353,7	342,8	326,1	319,7	308,0	314,1	312,2	1,4%	-4,2%
Autres crédits										
Encours sain	356,2	358,7	346,5	329,7	323,3	314,1	321,0	320,3	2,0%	-2,8%
Autres agents										
Encours sain	65,9	97,8	118,7	152,6	134,1	138,0	142,9	149,9	8,6%	-1,8%
TOTAL										
Encours sain	2 633,8	2 782,7	2 900,1	3 041,9	3 114,6	3 109,8	3 139,4	3 228,1	3,8%	6,1%
<i>dont ECNIL</i>	334,6	329,5	283,5	301,8	313,4	315,8	308,7	305,6	-3,2%	1,3%
Créances douteuses brutes	105,7	97,6	119,0	145,6	153,0	155,0	155,7	144,1	-7,0%	-1,1%
<i>dont ECIL</i>	95,8	92,1	92,6	87,7	94,3	97,9	100,2	89,5	-8,5%	2,1%
<i>Créances douteuses nettes</i>	42,8	38,9	68,4	93,4	100,3	102,4	102,8	94,2	-8,0%	0,9%
<i>(dt) Entreprises</i>	25,2	20,9	47,7	24,0	29,5	29,7	31,2	24,7	-16,9%	3,0%
<i>(dt) Ménages</i>	12,3	15,4	18,3	19,6	21,1	20,8	21,1	20,3	-2,4%	3,4%
Provisions	62,9	58,7	50,7	52,3	52,6	52,6	52,9	49,9	-5,2%	-4,6%
Encours brut total	2 739,5	2 880,2	3 019,2	3 187,6	3 267,6	3 264,8	3 295,1	3 372,2	2,4%	5,8%
Taux de créances douteuses	3,9%	3,4%	3,9%	4,6%	4,7%	4,7%	4,7%	4,3%	-0,5 pt	-0,1 pt
<i>dont ECIL</i>	4,0%	3,6%	3,4%	3,1%	3,3%	3,4%	3,4%	3,0%	-0,4 pt	0,0 pt
Taux de provisionnement	59,5%	60,1%	42,6%	35,9%	34,4%	33,9%	34,0%	34,6%	0,7 pt	0,0 pt
<i>dont ECIL</i>	65,3%	63,2%	53,9%	58,5%	54,8%	52,7%	51,6%	54,3%	1,6 pt	-0,1 pt

Répartition des concours bancaires sains



Source : Iedom, données SURFI

Évolution du taux de créances douteuses brutes



Source : Iedom, données SURFI

Les placements des agents économiques

									Variations	
	déc-13	déc-14	déc-15	déc-16	mars-17	juin-17	sept-17	déc-17	1 sem	1 an
Sociétés non financières	469,9	426,6	450,9	467,4	467,0	497,7	518,8	615,2	23,6%	31,6%
Dépôts à vue	280,5	348,7	373,8	386,5	373,6	385,4	404,8	504,5	30,9%	30,5%
Placements liquides ou à court terme	61,8	72,1	66,1	69,8	81,9	100,9	103,1	100,2	-0,7%	43,6%
Comptes d'épargne à régime spécial	4,8	14,6	15,8	22,9	43,1	58,0	58,7	58,7	1,3%	156,5%
Placements indexés sur les taux de marché	57,0	57,5	50,3	46,9	38,8	42,9	44,5	41,5	-3,4%	-11,5%
<i>dont comptes à terme</i>	27,4	34,5	27,3	22,5	17,6	18,5	19,0	17,1	-7,5%	-24,1%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	25,3	20,1	19,9	19,5	17,2	16,5	17,5	16,4	-0,5%	-15,9%
<i>dont certificats de dépôt</i>	4,3	2,9	3,2	4,0	4,0	8,0	8,0	8,0	0,0%	99,9%
Épargne à long terme	127,6	5,8	11,0	11,1	11,5	11,4	10,9	10,5	-7,1%	-5,1%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	2,3	2,2	8,4	8,9	9,4	8,9	8,4	8,1	-9,6%	-9,0%
Ménages	1 037,5	1 055,1	1 095,0	1 133,3	1 155,2	1 185,9	1 183,6	1 201,2	1,3%	6,0%
Dépôts à vue	345,6	345,0	358,9	387,6	401,8	426,6	434,0	448,3	5,1%	15,7%
Placements liquides ou à court terme	342,3	345,5	345,1	350,0	351,3	356,1	348,2	351,2	-1,4%	0,4%
Comptes d'épargne à régime spécial	315,1	323,1	324,8	331,1	333,2	338,7	332,1	338,2	-0,1%	2,2%
<i>dont livrets ordinaires</i>	90,3	94,5	94,4	93,7	94,1	94,5	93,1	94,2	-0,4%	0,5%
<i>dont livrets A et bleus</i>	166,6	170,4	172,0	177,6	178,5	182,0	178,3	182,6	0,3%	2,9%
<i>dont livrets jeunes</i>	2,0	1,9	2,1	2,2	2,2	2,3	2,3	2,3	0,7%	3,2%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	6,1	5,3	5,3	5,3	5,3	5,2	5,2	5,2	0,1%	-1,8%
<i>dont livrets de développement durable</i>	24,7	26,7	27,9	30,0	30,8	32,1	31,4	32,5	1,2%	8,4%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	25,3	24,2	22,9	22,3	22,2	22,5	21,8	21,4	-4,7%	-4,1%
Placements indexés sur les taux de marché	27,2	22,4	20,3	18,9	18,1	17,5	16,1	13,0	-25,6%	-31,2%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	20,8	17,7	15,8	14,4	13,6	13,1	12,1	10,5	-19,6%	-27,1%
<i>dont bons de caisse</i>	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
<i>dont OPCVM monétaires</i>	6,4	4,8	4,5	4,5	4,5	4,4	4,0	2,5	-43,1%	-44,3%
Épargne à long terme	349,6	364,5	391,1	395,6	402,1	403,2	401,4	401,7	-0,4%	1,5%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	95,5	102,8	110,0	113,6	113,4	112,4	111,0	111,2	-1,1%	-2,2%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	5,2	4,7	4,4	3,8	3,7	3,5	3,5	3,3	-7,1%	-12,7%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9	1,2	1,1	16,6%	38,1%
<i>dont portefeuilles-titres</i>	18,6	16,5	14,2	15,1	14,3	14,3	14,4	14,4	0,7%	-4,7%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	9,8	8,6	7,0	7,2	7,3	7,2	7,2	6,5	-10,2%	-9,6%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	219,8	231,1	254,7	255,1	262,6	264,8	264,1	265,2	0,1%	3,9%
Autres agents	151,3	140,9	130,6	155,6	163,1	157,2	129,1	135,6	-13,8%	-12,9%
Dépôts à vue	98,6	98,1	93,8	119,9	129,3	122,5	94,9	101,0	-17,6%	-15,8%
Placements liquides ou à court terme	44,5	32,5	31,8	29,6	27,7	28,6	26,9	27,1	-5,2%	-8,3%
Comptes d'épargne à régime spécial	23,0	12,0	15,5	17,6	17,2	18,8	17,9	19,0	1,1%	8,1%
Placements indexés sur les taux de marché	21,4	20,5	16,4	12,0	10,6	9,8	9,0	8,1	-17,4%	-32,3%
<i>dont comptes à terme</i>	16,5	17,1	14,0	9,9	8,5	5,9	7,1	6,3	6,4%	-37,1%
Épargne à long terme	8,2	10,3	4,9	6,1	6,0	6,1	7,3	7,4	22,3%	22,3%
Total actifs financiers	1 658,7	1 622,6	1 676,4	1 756,3	1 785,3	1 840,9	1 831,6	1 952,1	6,0%	11,1%
Dépôts à vue	724,6	791,9	826,5	894,1	904,7	934,5	933,7	1 053,8	12,8%	17,9%
Placements liquides ou à court terme	448,6	450,1	443,0	449,4	460,9	485,7	478,3	478,6	-1,5%	6,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	342,9	349,7	356,0	371,6	393,5	415,5	408,7	416,0	0,1%	12,0%
<i>dont livrets ordinaires</i>	109,0	105,9	113,9	113,3	113,8	115,9	114,2	115,8	-0,1%	2,2%
<i>dont livrets A et bleus</i>	175,7	185,6	183,8	198,3	219,1	237,4	233,8	238,6	0,5%	20,3%
<i>dont livrets jeunes</i>	2,0	1,9	2,1	2,2	2,2	2,3	2,3	2,3	0,7%	3,2%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	6,1	5,3	5,3	5,3	5,4	5,2	5,2	5,2	0,1%	-1,8%
<i>dont livrets de développement durable</i>	24,8	26,7	27,9	30,0	30,8	32,1	31,4	32,5	1,2%	8,4%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	25,4	24,3	23,0	22,3	22,2	22,5	21,8	21,5	-4,6%	-4,0%
Placements indexés sur les taux de marché	105,7	100,4	87,0	77,8	67,4	70,3	69,6	62,6	-10,9%	-19,5%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	64,7	69,3	57,0	46,9	39,7	39,5	38,2	33,8	-14,2%	-27,8%
<i>dont bons de caisse</i>	0,0	0,0	0,1	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-100,0%
<i>dont certificats de dépôt</i>	4,3	2,9	3,2	4,0	4,0	8,0	8,0	8,0	0,0%	99,9%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	36,7	28,3	26,7	26,1	23,7	22,8	23,4	20,8	-8,9%	-20,3%
Épargne à long terme	485,4	380,6	407,0	412,9	419,7	420,7	419,6	419,7	-0,2%	1,6%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	95,5	103,1	110,2	113,7	113,4	112,5	111,2	111,3	-1,0%	-2,1%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	5,2	4,7	4,4	3,8	3,7	3,5	3,5	3,3	-7,1%	-12,7%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9	1,2	1,1	16,6%	38,1%
<i>dont actions</i>	132,4	11,0	10,5	11,7	11,8	11,9	12,2	12,3	3,5%	5,1%
<i>dont obligations</i>	14,3	13,0	11,0	11,7	10,6	10,9	10,7	11,1	2,1%	-5,1%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	17,5	17,1	15,4	16,1	16,7	16,2	16,8	15,4	-4,8%	-4,2%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	219,8	231,1	254,7	255,1	262,6	264,8	264,1	265,2	0,1%	3,9%

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : Y. CARON - Responsable de la rédaction : D. FARDEL - Rédaction : A. LÉONARD

Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : janvier 2019